



Amende pour avoir dit connar à un agent tisseo

Par **stefan cel mare**, le **30/05/2011** à **20:12**

Bonjour,
Bonjour, rnj'étais au métro et la barrière ne s'ouvrait pas, j'ai appuyé sur le bouton et un agent TISSEO m'a parlé, je lui ai dit que je n'arrivais pas à ouvrir la barrière et s'il voudrait bien me l'ouvrir il m'a dit que non, je lui ai dit que des voitures attendaient derrière il m'a dit que ce n'était pas son problème alors je lui ai dit que vous êtes des connards. rnEt il m'a répondu : je vous ai enregistré et je vais porter plainte contre vous, alors je lui réponds, mais pourquoi, que je demandais simplement qu'on m'ouvre la barrière et qu'il se moquait que je fasse patienter les autres voitures, du coup je lui ai dit que c'était moyen comme service de la part de TISSEO et que ce n'était pas la peine de dire ça, que j'étais désolé mais que vous ne faites pas d'effort et que c'est donc moyen venant de TISSEO. et après quelqu'un m'a ouvert la barrière et je suis parti. rnA votre avis je risque vraiment d'avoir une poursuite et si oui qu'est que je risque. rnMerci.